

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 08 décembre 2022

n° 200-22 C

Objet : RS - Attribution d'un fonds de concours au titre de la politique de la ville

- date de convocation le 02 décembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leyse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jean-François Beccu à Claudine Bonilla - de Sophie Bourgade à Aurélie Le Meur - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Florence Bourgeois - de Jean-Benoît Cerino à Raphaële Mouric - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Isabelle Dunod à Jimmy Bâabâa - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Michel Dyen - de Jean-Pierre Fressoz à Philippe Gamen - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud - de Micheline Myard-Dalmats à Daniel Bouchet - de Claire Plateaux à Marie Bénévisse - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Maryse Fabre - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 08 décembre 2022

délibération n° 200-22 C

objet **RS - Attribution d'un fonds de concours au titre de la politique de la ville**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle que, depuis 2003, la Communauté d'agglomération soutient le renforcement des équipements et la revitalisation commerciale dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

L'agglomération avait lancé un appel à projets pour les années 2021 et 2022, dans le cadre de la prolongation du Contrat de ville pour cette même période. Vingt projets ont ainsi déjà été soutenus. La demande de la commune de La Motte-Servolex, concernant l'aménagement d'un skate-park, était restée en suspens dans l'attente d'obtention de pièces complémentaires.

Ce projet vise à rénover et étendre le skate-park existant, en l'adaptant aux différentes pratiques (skate, roller, trottinette, BMX...). Le programme précis sera défini avec les usagers, et notamment les résidents du quartier des Chantres.

Les pièces complémentaires ayant été reçues, il est proposé d'attribuer au titre de la programmation 2021-2022 un fonds de concours à hauteur de 19 333 €.

Coût total (€HT)	Participations complémentaires de celle de Grand Chambéry	Coût résiduel à la charge de la commune	Participation maximale de Grand Chambéry
348 000	30 000 (Département) 87 000 (Région)	211 667	19 333

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu la décision n° 109-21 du Bureau du 24 juin 2021 précisant les modalités d'attribution et de versement des fonds de concours au titre de l'appel à projets 2021/2022 des fonds de concours de la politique de la ville,

Vu l'avis de la commission renouvellement urbain et politique de la ville du 2 novembre 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'attribution du fonds de concours cité ci-dessus à la commune de La Motte- Servolex,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les pièces à intervenir.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **200-22 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution d'un fonds de concours au titre de la politique de la ville

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 16 décembre 2022

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221216-lmc1H28602H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28602H1

Date de transmission en Préfecture : 16 décembre 2022

Date de réception en Préfecture : 16 décembre 2022

Publication sur le site internet: vendredi 16 décembre 2022